

Retranscription du témoignage écrit d'André Raust

« Le prétoire, sorte de tribunal intérieur, où comparaissent les détenus pour la moindre peccadille devient le lieu d'affrontement direction-nouveaux détenus. Ces derniers, organisés dans chaque préau, ont élu une délégation générale pour les représenter. La reconnaissance du régime politique n'a jamais été admise par Vichy. Aussi, le directeur, Monsieur Lassagne, ne peut accorder que des améliorations dont Vichy n'aura pas connaissance. Les délégués des mouvements détenus à grande majorité Front National ont l'habitude des discussions serrées. Il y a parmi eux d'anciens délégués syndicaux nationaux, redoutables avocats. Ces délégués généraux finissent par faire reconnaître leurs hommes de confiance qui deviendront responsables du service d'ordre intérieur, des tabléés et dortoirs, des délégués de préaux, des services d'entretien, d'infirmerie, de cuisine. Ces nouveaux responsables obtiennent des détenus résistants d'extraordinaires résultats et assument la relève de tous les services. De bons rapports, inattendus, s'établissent avec les gardiens, soulagés des principales besognes. Il ne leur reste plus que l'ouverture et la fermeture des portes. Chaque jour apporte une amélioration. Les cages grillagées individuelles constamment verrouillées où dormaient les détenus furent remplacées par de vastes pièces, claires et aérées, à rangées de lits, constituées en dortoirs. Le droit d'enseigner entre détenus, l'autorisation d'envois de plusieurs lettres par semaine, de réception de colis, lettres, journaux, la visite des familles pour les délégués, la libre circulation à toute heure du jour dans les préaux, les séances théâtrales montées par les détenus, le contrôle de nouvelles arrivées de condamnés par les délégués, leur triage - les résistants étant seuls admis à rejoindre le collectif. Et les droits communs intégrés au quartier cellulaire - de tous ces multiples et nouveaux droits, nous sommes redevables à M. Lassagne. »

Sources : André Raust, « Du képi au calot de Dachau » in *Magazine de la mémoire des communautés du Lot-et-Garonne*, ANCRAGE.